Le Monde
MERCREDI 7 FÉVRIER 2024

Naufrage de migrants : une plainte contre les secours en mer

Le 14 décembre 2022, au moins quatre personnes sont mortes noyées dans la Manche. L'association Utopia 56 a intenté une action en justice

Une plainte pour « homicide involontaire » et « omission de porter secours » a été déposée, vendredi 2 février, à l'encontre du directeur du centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (Cross) de Gris-Nez (Pas-de-Calais), du préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord et des gardes-côtes anglais. Dans cette plainte transmise au procureur de la République du tribunal judiciaire de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), dont *Le Monde* a pris connaissance, l'association d'aide aux migrants Utopia 56 met en cause la façon dont les autorités françaises et britanniques ont traité, le 14 décembre 2022, l'appel à l'aide d'une embarcation pneumatique qui tentait de rejoindre l'Angleterre.

Au moins quatre personnes sont mortes noyées et trente-neuf ont été secourues par les Britanniques et un chalutier, parmi lesquelles des ressortissants d'Afghanistan, d'Irak, du Sénégal et d'Inde.

« Bonjour mon frère, nous sommes dans un bateau et nous avons un problème. S'il vous plaît, à l'aide. Nous avons des enfants et la famille dans le bateau. Et un bateau, de l'eau qui arrive. Nous n'avons rien pour le sauvetage, pour la sécurité. S'il vous plaît, aidez-moi mon frère. S'il vous plaît. S'il vous plaît. S'il vous plaît. Nous sommes dans l'eau, nous avons une famille. » A 2 h 54, Utopia 56 reçoit un message de détresse vocal sur son téléphone d'urgence, par WhatsApp. Il laisse entendre des personnes en pleurs et un moteur en marche. Le canot pneumatique partage sa localisation, dans les eaux françaises.

Quelques minutes plus tard, l'association transmet l'information par téléphone au Cross de Gris-Nez, qui coordonne les secours en mer côté français. Un mail est envoyé dans la foulée au Cross ainsi qu'aux secours anglais. *« Problème : eau dans le bateau (…) Il y a des familles avec des enfants à bord (…) Ils demandent de l'aide de façon urgente »*.

Que s'est-il alors passé ? *« En dépit des informations communiquées (…), les services de secours français, tout comme les services de secours britanniques, ne sont pas intervenus sans délai*, estime Utopia 56 dans sa plainte. *Il apparaît en effet que le premier bateau des secours britanniques a quitté la côte à 3 h 40, soit plus de quarante minutes après l'appel de l'association. »* Les secours anglais ont diffusé un *« Mayday »* faisant état du canot en train de couler à 4 h 21. D'après le communiqué du Cross du lendemain, le canot aurait continué de progresser jusqu'aux eaux anglaises, après l'alerte donnée par Utopia 56. Le Cross aurait fait relocaliser l'embarcation et exercer une *« veille attentive »* par deux navires commerciaux successivement avant que les Britanniques n'envoient des secours.

« Les services de secours français et britanniques ne sont pas intervenus sans délai », estime Utopia 56 dans sa plainte

Cinq disparus potentiels

Le déroulé des événements relatés par Utopia 56 dans sa plainte combine des éléments communiqués par la préfecture maritime, des images prises par un chalutier anglais, l'*Arcturus*, qui a porté secours à l'embarcation et les déclarations de son capitaine relayées dans la presse. L'association s'appuie aussi sur un rapport publié en décembre 2023 par le réseau d'activistes Alarm Phone, qui a notamment assisté en Angleterre au procès – en cours – d'Ibrahim Bah, un Sénégalais de 19 ans qui conduisait l'embarcation. Il est poursuivi pour « homicide involontaire » et « violation des lois sur l'immigration ». Les audiences ont notamment été l'occasion pour plusieurs rescapés de témoigner des circonstances du naufrage.

A travers cet ensemble d'éléments, il apparaît que les migrants auraient appelé d'eux-mêmes les secours français, sans résultat, tandis que de l'eau entrait dans le canot. Les passagers en détresse se seraient portés vers un premier bateau de pêche qui aurait refusé de leur porter secours. Puis vers l'*Arcturus*, qui pêchait des coquilles Saint-Jacques dans les eaux britanniques, à environ 14 kilomètres des côtes anglaises. Pour attirer l'attention, les passagers auraient appelé à l'aide et plusieurs auraient sauté à l'eau pour nager jusqu'à s'agripper au filet de pêche du chalutier. Les rescapés ont rapporté lors du procès que la panique augmentait à bord du canot avarié. Ses occupants se seraient levés et l'effet conjugué de leur poids et de leur agitation aurait fait céder le plancher.

Finalement, l'équipage de l'*Arcturus* est parvenu à accoster le canot et à l'accrocher par une corde pour commencer à faire monter à son bord des naufragés. Sur des images prises par les pêcheurs, et diffusées par la presse britannique, on voit des personnes dans l'eau au milieu des boudins pneumatiques. D'après le communiqué du Cross, la température de la mer était de l'ordre de 10 degrés, *« réduisant la durée de survie d'un naufragé à moins de deux heures »*. Les personnes *« sont restées pendant un long moment dans les eaux glacées, en cherchant à s'accrocher à l'embarcation dégonflée dans l'attente de l'arrivée des secours »*, détaille la plainte.

Au moins quatre personnes sont mortes noyées mais cinq autres pourraient avoir disparu, le nombre de passagers n'étant pas connu de façon certaine. Dans son rapport, Alarm Phone s'interroge sur les moyens déployés par les pêcheurs pour secourir les migrants, sans jamais jeter de radeaux ou de gilets de sauvetage, mais prenant le temps de faire des images. Une façon de souligner le manque de maîtrise de la procédure par les pêcheurs, *« alors que les services français avaient les moyens opérationnels d'intervenir immédiatement »*, souligne Utopia 56, convaincue que *« le renvoi de responsabilité entre les services a immanquablement retardé le début de l'opération de recherche »*.

« Signalements » du préfet

En 2023, un peu moins de 30 000 migrants ont rejoint les côtes anglaises par la mer, contre plus de 45 000 en 2022. Douze personnes sont décédées, a précisé vendredi le préfet, Marc Véran, lors d'une conférence de presse. Il a aussi regretté des traversées *« de plus en plus dangereuses »*, notamment du fait d'embarcations davantage chargées et parce que *« certains migrants en détresse n'acceptent pas notre assistance »*.

Le préfet a déclaré avoir fait des *« signalements »* pour dénoncer *« des associations »* qui font *« le jeu des passeurs »* en avertissant le Cross de *« faux départs »* et de *« fausses urgences »*, *« on est obligé d'envoyer des secours là où il n'y a rien du tout. Ça leurre les forces de sécurité. » « Le préfet accuse les associations sans aucun fondement et cherche à détourner l'attention et à se dédouaner »*, réagit Nikolaï Posner, d'Utopia.

Une instruction pénale sur les circonstances du naufrage du 24 novembre 2021, au cours duquel au moins 27 personnes sont mortes, est par ailleurs toujours en cours. Sept militaires du Cross et du patrouilleur de service public *Flamant* sont notamment mis en examen pour « non-assistance à personne en danger ». ■

JULIA PASCUAL

Bercy s'apprête à revoir à la baisse ses prévisions de croissance pour 2024

L'OCDE table sur un produit intérieur brut en hausse de 0,6 % cette année, loin du chiffre de 1,4 % espéré par le gouvernement

Les poids lourds de la majorité le reconnaissent eux-mêmes : impossible de faire l'autruche plus longtemps. Les prévisions macroéconomiques sur lesquelles le gouvernement a bâti son budget pour 2024, et fonde certains de ses objectifs politiques comme le plein-emploi en 2027, sont obsolètes. Les unes après les autres, les grandes organisations internationales publient des chiffres bien inférieurs à ceux de Bercy, avec un consensus autour de 0,8 % de croissance cette année, contre 1,4 % dans le scénario du ministère de l'économie.

Dernière en date : l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui a annoncé, lundi 5 février, tabler sur une croissance de 0,6 % du PIB en 2024 pour l'Hexagone. L'organisation, par ailleurs relativement optimiste pour la croissance mondiale, a revu ses chiffres à la baisse. L'Insee a, elle aussi, indiqué mardi 30 janvier que le *« ralentissement assez sensible »* de 2023 pèserait sur 2024, par la voix de son directeur général, Jean-Luc Tavernier. Ce dernier a admis sur France Inter que le chiffre de 1,4 % serait sans doute difficile à atteindre.

L'impact d'un ralentissement de la croissance sur les finances publiques est quasiment immédiat. En moyenne, un point de croissance en moins par rapport aux prévisions plombe le déficit de 0,5 point, le taux de prélèvements obligatoires étant, en France, proche de 50 % du PIB. Mais l'impact est aussi politique. Marqueur d'Emmanuel Macron depuis 2017, la politique de l'offre repose sur l'idée que des baisses d'impôts et des mesures favorables aux entreprises stimulent la croissance et donc la création d'emplois.

Le moment est désagréable politiquement, tant pour le nouveau premier ministre, Gabriel Attal, que pour le chef de l'Etat

Une opération vérité repoussée

C'est aussi la croissance qui doit, dans le logiciel du gouvernement, permettre de rembourser la dette et de réduire le déficit par un surcroît de création de richesses, en évitant d'augmenter les impôts. Tout ralentissement de la croissance est donc susceptible de compromettre les objectifs comme le plein-emploi, très corrélé à l'évolution du PIB, ou la réduction du déficit public. La France s'est engagée vis-à-vis de Bruxelles à ramener son déficit public sous les 3 % en 2027. Le déficit est pour l'heure attendu à 4,9 % en 2023 et à 4,4 % en 2024.

Le ministre de l'économie, Bruno Le Maire, a jusqu'ici toujours confirmé ses prévisions, fustigeant les cassandres. Le numéro deux du gouvernement devrait néanmoins rapidement actualiser les chiffres pour 2024, une fois le remaniement gouvernemental passé, et le poste de ministre délégué aux comptes publics à nouveau pourvu. Reste que le moment est désagréable politiquement, tant pour le premier ministre, Gabriel Attal, que pour le chef de l'Etat, qui rechignent à cette opération vérité. Formellement, Bruno Le Maire n'est pas tenu de prendre la parole avant le mois d'avril, lorsque la France transmettra sa trajectoire pluriannuelle de finances publiques à Bruxelles. C'est aussi en avril que les agences de notation se pencheront à nouveau sur la note de la dette française, qui reste sous la menace d'une dégradation.

« Cette incertitude pour 2024 s'ajoute à des mauvaises nouvelles pour 2023, relève François Ecalle, spécialiste des finances publiques, ancien de la Cour des comptes et président du site d'information Fipeco. *Les recettes fiscales en 2023 ont été très inférieures aux prévisions. Cela va se répercuter sur 2024. Le gouvernement devra actualiser ses chiffres, mais le choix du moment relève d'une décision purement politique. »*

En attendant, la crise des agriculteurs a charrié son lot de nouvelles annonces qui se chiffrent en centaines de millions d'euros, puisqu'une enveloppe globale de 400 millions d'euros a été débloquée. Bercy, qui souhaitait « verdir » la fiscalité, a également dû renoncer à relever la taxation du gazole non routier (GNR) des agriculteurs, même si la mesure ne coûte rien puisqu'elle était intégralement compensée pour ces derniers. Mais le secteur du bâtiment, dont la taxation du carburant doit aussi être alourdie en 2024, a demandé une égalité de traitement. Bercy s'est dit ouvert à un geste pour les acteurs de petite taille, mais rappelle que la « niche fiscale » sur le gazole utilisé dans le BTP ne coûte pas moins de 900 millions d'euros par an.

« Il y a aussi eu de bonnes nouvelles depuis quelques semaines, tempère le député Renaissance du Gers, Jean-René Cazeneuve. *Les taux d'intérêt ont baissé et sont inférieurs à la prévision du gouvernement, ce qui allège un peu la charge de la dette. Et l'inflation ralentit plus vite que prévu. »* En attendant, le rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale a entamé un tour de France pour sensibiliser l'opinion et ses collègues à la nécessité de faire des économies. Le gouvernement s'est engagé à en trouver 12 milliards d'euros cette année, et autant les suivantes, jusqu'en 2027. Mais c'était sur la base des prévisions de l'automne. ■

ELSA CONESA

Pour la nouvelle Ciivise, une mission élargie et des questions en suspens

La Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants a repris ses travaux avec un autre binôme à sa tête, après l'éviction critiquée du juge Durand

On vous croit, on vous protège, on vous accompagne. » C'est sous ces auspices qu'a été présentée, lundi 5 février, au ministère des solidarités, la nouvelle feuille de route de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (Ciivise), installée le matin même par la ministre Catherine Vautrin. Un rendez-vous attendu tant les travaux de la Ciivise 1, coprésidés par le juge des enfants Edouard Durand et la travailleuse sociale Nathalie Mathieu, avaient suscité l'espoir chez les adultes victimes d'inceste, en premier lieu.

Comme annoncé précédemment, c'est une Ciivise aux *« missions élargies »* qui débute ses travaux pour deux ans ans. Outre l'inceste, ont été évoquées la lutte contre la cyberpédocriminalité, la prostitution des mineurs, la question des mineurs auteurs et des enfants victimes en situation de handicap.

Dans son rapport final, remis en novembre 2023 au gouvernement, la Ciivise 1 avait formulé 82 préconisations. Très peu ont été reprises à ce stade. *« Nous serons attentifs à voir quelles mesures, actuellement à l'étude dans les différents ministères, seront reprises et mises en œuvre »*, a indiqué lors d'une conférence de presse le nouveau président et ex-rugbyman Sébastien Boueilh. Victime de viol pendant l'enfance, il est le fondateur de l'association Colosse aux pieds d'argile, qui fait de la prévention aux violences sexuelles en milieu sportif.

« Pas de rupture avec Ciivise 1 »

« Nous travaillerons sur le pilotage et le déploiement du plan de formation [élaboré par l'ancienne équipe] *destiné aux adultes au contact des enfants »*, a-t-il poursuivi. Un *« questionnaire à destination des mineurs victimes »* sera construit afin qu'il soit *« déployé à l'échelle nationale et à destination de toutes les personnes qui accompagnent les victimes mineures »*. L'objectif : *« affiner la prévention »*. La Ciivise 2 constituera un réseau national *« d'aide et d'accompagnement aux victimes et aux victimes collatérales »*.

Les sujets clivants, comme l'imprescriptibilité des violences sexuelles sur mineurs ou l'obligation de signalement par les médecins – mesures reprises dans le rapport de la Ciivise 1 – seront *« débattus »* dans le nouveau cénacle, a promis la vice-présidente Caroline Rey-Salmon, pédiatre et médecin légiste : *« Il n'y a pas de rupture avec la Ciivise 1, dont on salue les travaux. C'est le côté opérationnel qu'on met en route aujourd'hui. »*

Si la continuité est le maître mot, les modalités sont différentes et l'équipe est presque entièrement renouvelée. A terme, quarante nouveaux membres (vingt titulaires et vingt suppléants) la composeront. Des magistrats, avocats, représentants des forces de l'ordre et associations. Tous les mois, une plénière les réunira.

Les réunions publiques, qui ont permis aux victimes de se retrouver pendant le mandat de la Ciivise 1, ne sont pas pérennisées. Rien n'est précisé, à ce stade, concernant les dispositifs créés ces trois dernières années, qu'il s'agisse de la plate-forme d'écoute spécialisée et du site Internet destiné au recueil des témoignages.

La mission de la Ciivise devait s'achever fin 2023. L'instance, qui a vu le jour dans la foulée de la forte médiatisation du livre *La Familia grande* de Camille Kouchner (Seuil, 2021) et de nombreux témoignages sur les réseaux sociaux, sous le mot-clé #metooinceste, a été finalement reconduite en fin d'année. Mais l'éviction de M. Durand, qui a médiatisé ce combat et souligné les défaillances de la société face à ce fléau, a provoqué de nombreuses protestations dans les rangs des associations de victimes et au-delà.

Avant la présentation de la Ciivise renouvelée, le 2 février, une tribune publiée par *Le Monde*, cosignée par une centaine de personnalités, se faisait l'écho des inquiétudes face aux nouvelles orientations de la commission. ■

SOLÈNE CORDIER

JUSTICE

Un réseau de fabrication d'armes par imprimantes 3D démantelé

Un vaste réseau en France et en Belgique de fabrication d'armes par des imprimantes 3D et de leur vente en ligne a été démantelé, fin janvier, a annoncé le procureur de Marseille, Nicolas Bessone, lundi 5 février. Il s'est par ailleurs alarmé d'une *« ubérisation du trafic d'armes »*. – *(AFP.)*

Menaces de mort contre la maire de Romans-sur-Isère : huit mois ferme

Un homme de 27 ans, reconnu coupable d'avoir menacé de mort la maire de Romans-sur-Isère (Drôme) a été condamné, lundi 5 février, à quatorze mois de prison, dont six avec sursis. C'est dans cette ville qu'était scolarisé Thomas, 16 ans, mortellement blessé lors d'un bal à Crépol, en novembre 2023. – *(AFP.)*